

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

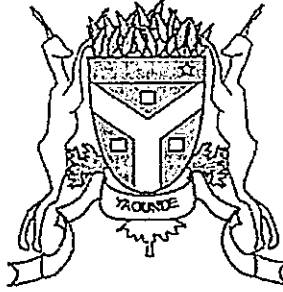
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE 1st DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

DECISION N° 009 /24 /D/ CAY 1^{ER} / SG / SFMP/BMP
PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

RELATIF AU DOSSIER N° 05 /AONO/CAY1^{ER}/ CIPM /24 DU 07/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS (2 x 2) SUR LES RIVIERES NTEM- ASSI AU QUARTIER SANTA BARBARA (lot1), SUR LA RIVIERE MAN OSSOE SIS AU QUARTIER NKOLMBONG (lot2) ET TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE BUSE METALIQUE SUR LA RIVIERE BIDZOA SIS AU QUARTIER NKOLONDON (lot3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} N° 0001923 de la session N°012 du 07/03/2024 et N° 0001925 de la session N°013 du 15/03/2024 et N° 0001918 de la session N°014 du 18/03/2024.

Et Conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 05 /AONO/CAY1^{ER}/ CIPM /24 DU 07/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS (2 x 2) SUR LES RIVIERES NTEM- ASSI AU QUARTIER SANTA BARBARA (lot1), SUR LA RIVIERE MAN OSSOE SIS AU QUARTIER NKOLMBONG (lot2) ET TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE BUSE METALIQUE SUR LA RIVIERE BIDZOA SIS AU QUARTIER NKOLONDON (lot3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}-lot3 est attribué à la société à la société DRUMUL SPRE LOSIF ENTREPRISE SARL, TEL : 675337580, représenté par Monsieur ACHU Elvis, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 15 148 268 FCFA (quinze millions cent quarante-huit mille deux cent soixante-huit).

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.



le 21/03/2024
Le Maire

Elvis Achu
Jean-Marie